



**CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**

17 octobre 2024

INFO TRAVAUX

ARTOIS-CAMBRÉSIS

#LECANALAVANCE

TRAVAUX PRÉPARATOIRES : DÉBOISEMENTS À PARTIR D'OCTOBRE À OISY-LE-VERGER ET AUBENCHEUL-AU-BAC

De quoi s'agit-il ?

L'autorisation environnementale, délivrée par les services de l'État le 9 août, permet de démarrer les travaux sur les secteurs 2 à 4 du tracé du Canal Seine-Nord Europe. Parmi les premières opérations, des travaux de libération des emprises (dévoiements de réseaux, démolitions, déboisements) vont avoir lieu sur le territoire, dont de premiers déboisements dans les communes de Oisy-le-Verger (Pas-de-Calais) et Aubencheul-au-Bac (Nord).

En quoi consistent ces travaux ?

Les déboisements sont réalisés de façon à libérer les emprises en amont des futurs terrassements de l'écluse de Oisy-le-Verger et de la construction du quai travaux d'Aubencheul-au-Bac (voir carte au verso).

Quand auront lieu ces interventions ?

Les opérations de déboisement débuteront à partir du 21 octobre, pour une durée prévisionnelle de trois semaines. Elles se dérouleront aux heures ouvrables de la semaine, sans incidence sur les circulations.

**Sous réserve des conditions météorologiques et des aléas de chantier.*

Le saviez-vous ?

La réalisation du CSNE s'inscrit dans la démarche ERC (éviter-réduire-compenser) qui encadre le projet en prenant en compte les impacts sur la faune et la flore.

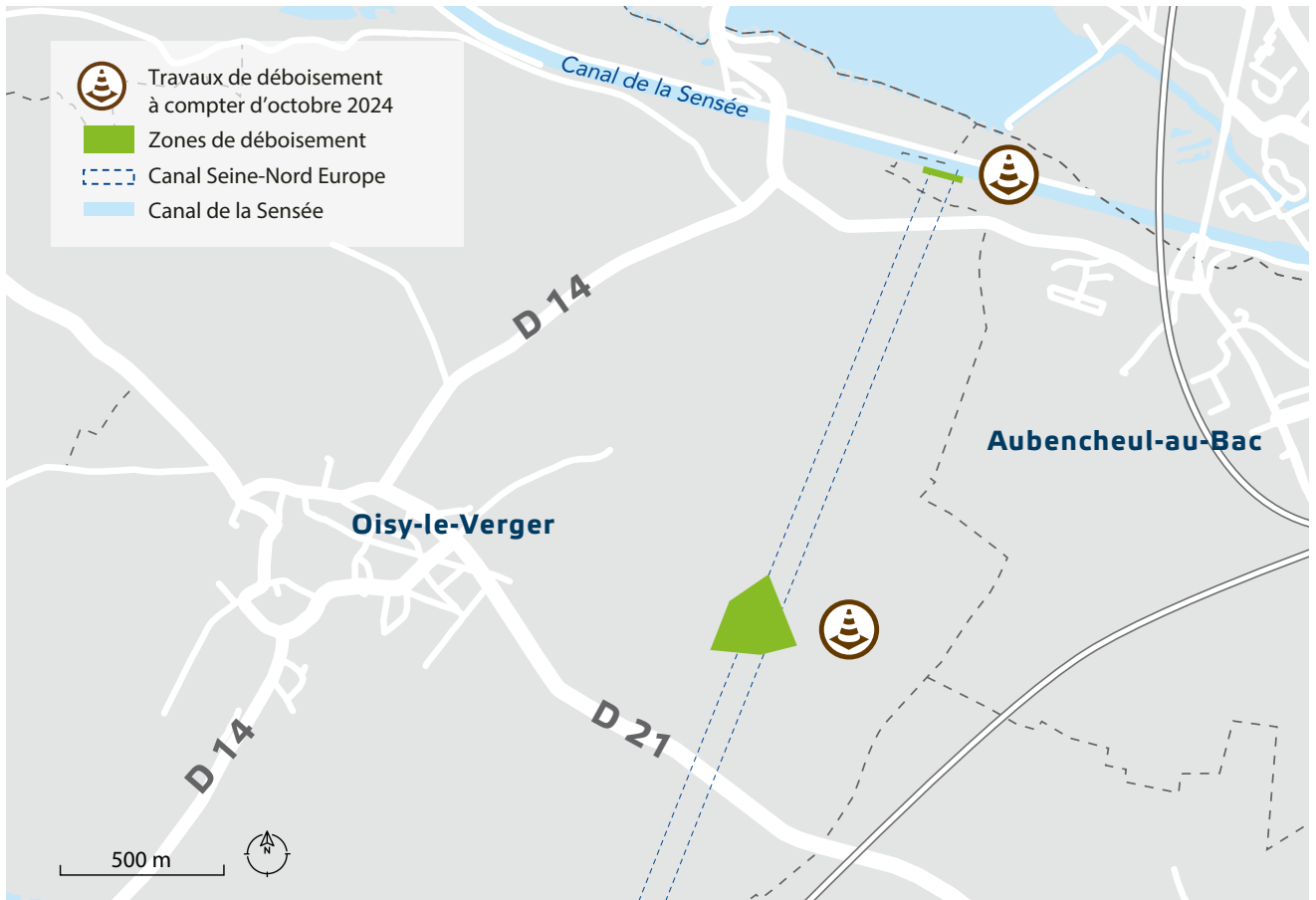
Environ 240 hectares d'aménagements compensatoires (zones humides, boisements, mares, haies...), répartis sur 5 sites, sont ainsi prévus en Artois-Cambrésis.

Au-delà de l'équivalence écologique, ces aménagements visent à terme un accroissement de la biodiversité. Le détail de ce programme, élaboré en concertation avec les acteurs du territoire, a été présenté lors de l'enquête publique environnementale du Canal Seine-Nord Europe et est toujours disponible en ligne sur le site internet du projet.



Préservation de la biodiversité et de la ressource en eau, respect de l'identité des paysages... Flashez ce QR code pour découvrir les engagements environnementaux du Canal.

Carte des zones d'intervention



**UN CHANTIER EST UNE ZONE DANGEREUSE
RESPECTEZ L'INTERDICTION D'Y PÉNÉTRER**

**Les chantiers du Canal Seine-Nord Europe
ne sont pas des terrains de jeu !**



- **Circulation de camions et d'engins** de chantier avec peu de visibilité pour les conducteurs
- Présence de **machines et de matériels dangereux**
- **Chutes** possibles (trous, objets au sol...)
- **Autres dangers** possibles (chocs électriques, noyade, chutes d'objets, ensevelissement, explosion, produits dangereux...)

LA SÉCURITÉ est l'affaire de tous et de tous les instants

Une remarque sur nos chantiers,
Une question sur le projet ?
Contactez-nous : santerre.hautesomme@scsne.fr

Partenaires financiers



**SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**

**RESTONS
CONNECTÉS**

artois.cambresis@scsne.fr
www.canal-seine-nord-europe.fr



Ne pas jeter sur la voie publique

SCSNE | Réalisation : Patrimoine - Octobre 2024